



**ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE
LE SIDA DANS LA PREPARATION DU PROCESSUS DE CERTIFICATION DE
L'ELIMINATION DE LA TRANSMISSION MERE-ENFANT DU VIH ET DE LA
SYPHILIS CONGENITALE**

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DU CONSULTANT(E)
INTERNATIONAL(E) ET/OU NATIONAL(E)**

Activité n°13104

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a fixé parmi les priorités du plan stratégique national (PSN) intégré de lutte contre le sida, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les hépatites virales (HV) 2024-2030, l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH, de la Syphilis congénitale (SC) et de l'hépatite virale B (HVB). Ceci en conformité avec les objectifs de développement durable (ODD), la stratégie mondiale du secteur de la santé pour le sida, IST et HV 2022-2030 et de la Déclaration Politique des Nations Unies sur le VIH-Sida de 2021 pour l'accélération de la riposte et mettre fin à l'épidémie en 2030.

A cet effet, le PSN a fixé un ensemble d'objectifs spécifiques déclinés en interventions bien définies dans le document de « la feuille de route pour l'élimination de la transmission mère enfant du VIH et de la syphilis congénitale (eTME) » à réaliser avec l'appui du Fonds mondial et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Ces objectifs sont :(i) la sensibilisation de 100% des femmes en âge de procréer ; (ii) le dépistage de 95% des femmes enceintes pour le VIH et la syphilis ; (iii) le traitement de 95% des femmes dépistées positives pour la syphilis ; (iv) le traitement antirétroviral chez 95% des femmes dépistées VIH positives ; (v) la prophylaxie par les ARV au profit de 100% des nourrissons nés de mère VIH positive ; (vi) la couverture vaccinale à la naissance de 90% des nouveaux nés contre l'HVB, (vii) le maintien dans le système de soins et une bonne observance du traitement de 95% des femmes vivant avec le VIH et de leurs enfants.

La mise en œuvre de la feuille de route eTME passe par la mobilisation des décideurs politiques, la responsabilisation des Directions régionales de la Santé (DRS) et des professionnels de santé, l'implication des acteurs communautaires et du secteur privé. Des cibles de dépistage ont été fixées à l'échelle régionale et provinciale et pour tout le territoire national dans le cadre des plans stratégiques régionaux.

La couverture par la pTME des femmes enceintes vivant avec le VIH a atteint un taux de 70% en 2024. Cependant, plusieurs obstacles persistent, notamment une couverture faible et hétérogène du dépistage dans les consultations prénatales (CPN), des lacunes dans le système d'information de manière générale et le manque de données du secteur privé, l'insuffisance de l'intégration dans le suivi des grossesses et des accouchements et l'insuffisance de l'implication du secteur privé dans l'objectif eTME. La grande majorité des nouveaux cas d'infection diagnostiqués chez des enfants sont effectués à des stades tardifs. Des efforts importants restent donc à déployer pour atteindre les objectifs fixés pour la certification par l'OMS notamment pour résorber les retards accusés.

Dans ce cadre, le Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) en collaboration avec la Direction de la population et avec l'appui du Fonds mondial et de l'OMS, prévoit de lancer une consultation internationale pour l'accompagner dans le processus de préparation à la certification de l'eTME au Maroc.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général

Elaborer un cadre de référence avec la définition des priorités et des actions à mettre en œuvre pour la préparation du processus de certification de l'eTME.

2. Objectifs spécifiques

- Dresser un état des lieux des progrès réalisés en matière d'eTME et des lacunes qui restent à combler notamment l'implication du secteur privé.
- Définir les priorités et planifier les actions appropriées pour répondre aux lacunes programmatiques mises en évidence.
- Renforcer et développer un système de suivi et d'évaluation conforme aux normes de l'OMS, en mesure d'apprécier la réussite au fil du temps et de fournir les informations nécessaires à la certification.

III. TÂCHES DU (DE LA) CONSULTANT(E) ET RÉSULTATS ATTENDUS

Tout au long de cette mission, le (la) consultant(e) devra travailler de manière étroite avec le comité de pilotage de la consultation (DELM/DMT/PNLS/UGFM, DP/Division de la santé maternelle et infantile, DHS, DPRF), ONUSIDA, OMS pour mener les activités suivantes :

- I. Faire une revue documentaire et préparer une synthèse des expériences des pays ayant certifié l'eTME avec l'OMS.
- II. Analyser les progrès et les lacunes qui restent à combler en matière d'eTME notamment le degré d'implication du secteur privé (évolution des indicateurs eTME, occasions

manquées) et du système d'information et de suivi mis en place au Maroc. Cette analyse sera faite au moyen des dernières données Spectrum et des indicateurs de couverture ainsi que les entretiens et la consultation des documents.

- III. Proposer les actions et outils à mettre en place pour disposer d'un système d'information conforme aux normes recommandées par l'OMS, en mesure d'apprécier les progrès et fournir les données nécessaires à la certification.
- IV. Identifier les moyens d'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de la feuille de route eTME et le suivi évaluation
- V. Elaborer un document (sous forme de guide) sur le processus, étapes et outils pour la préparation de la certification au Maroc.

IV. LIVRABLES

- Note de synthèse des expériences des pays qui ont obtenu la certification OMS.
- Rapport sur l'état des lieux de l'eTME, l'implication du secteur privé et du système d'information et de suivi mis en place au Maroc.
- Recommandations et feuille de route pour atteindre les objectifs eTME.

V. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Le/a consultant(e) sera recruté(e) pour une durée de 22 jours s'étalant sur la période de Mai à Aout 2025. et répartie à titre indicatif comme suit :

Tâches	Durée (jours)
Réaliser une synthèse des expériences des pays	2
Etat des lieux de l'eTME et du système d'information	5
Proposition de système à mettre en place conforme aux normes recommandées par l'OMS	5
Elaborer un document sur la préparation de la certification	10
Total	22

VI. POFIL DU (DE LA) CONSULTANT(E)

- Consultant international et/ou national ;
- Spécialité en Santé publique, épidémiologie ;

- Très bonne connaissance dans le domaine de santé maternelle et infantile, pTME et/ou eTME du VIH et de la Syphilis et de l'HVB ;
- Maîtrise des processus de certification eTME par l'OMS, et la participation ou accompagnement d'un processus serait un atout ;
- Connaissance de la riposte au VIH/sida et du système de santé marocain ;
- Expérience en matière de revue/évaluation des programmes de Santé et du système d'information ;
- Connaissance de la langue française ;
- Capacité de synthèse de rédaction et de communication.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIÈCES À FOURNIR :

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 21 Mai 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Accompagnement du programme national de lutte contre le sida dans la préparation du processus de certification de l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis congénitale.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
 - Le taux journalier en dirham (MAD).
 - Tout autre frais lié à la réalisation de la consultation.